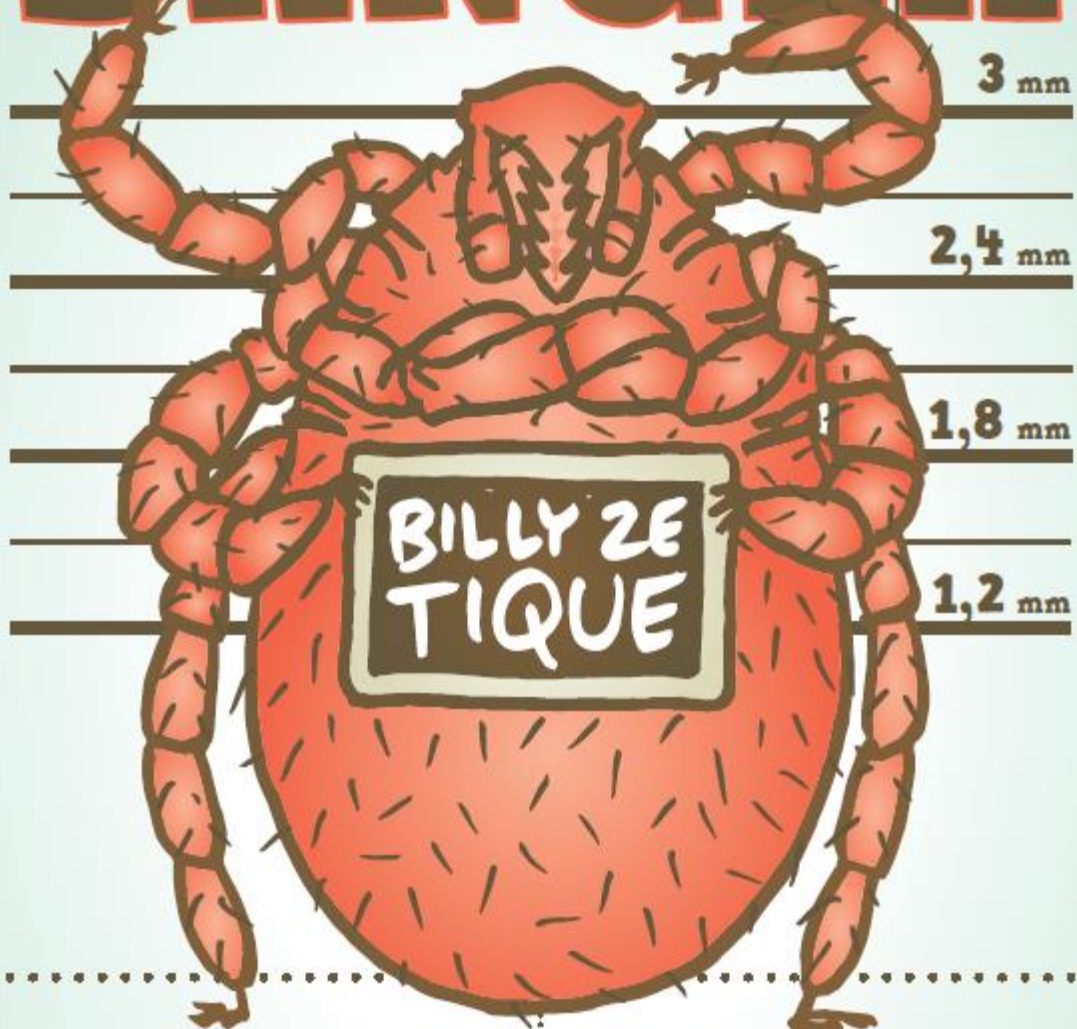


DANGER



D'avril à octobre, nous sommes davantage exposés aux piqûres de tiques.

Des gestes simples peuvent éviter une éventuelle transmission de germes.

preventiontique.besancon.fr

Ville de
Besançon



TABLE DES MATIERES

COMMUNIQUE DE SYNTHESE	4
LES TIQUES	5
LES PRINCIPALES SOURCES DE SURVEILLANCE	7
LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2018	10



COMMUNIQUE DE SYNTHÈSE

Besançon, le 12/04/2019

Dans le cadre du plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques, la Ville de Besançon organise pour la troisième année consécutive, une campagne d'information et de prévention « grand public » sur les piqûres de tiques pour sensibiliser les besançons aux bonnes pratiques à adopter lors d'activités « nature ».

Les tiques sont des parasites qui se trouvent partout et se nourrissent du sang d'animaux ou d'êtres humains. Elles sont vecteurs de nombreuses pathologies humaines et animales, c'est pourquoi la Ville, dans le cadre de ses missions d'informations et de prévention en santé publique, souhaite communiquer sur le sujet.

La campagne lancée par la Ville de Besançon a pour objectifs de faire adopter les bons réflexes : précautions à prendre pour éviter le risque de piqûre de tique, comment repérer une tique sur son corps et comment l'extraire...

Pour l'illustrer, une ligne graphique a été créée : « Billy ze tique ». Elle sera déclinée sur les affiches, les panneaux et le dépliant explicatif. Ces supports seront diffusés par la Direction Hygiène santé dans les écoles, les maisons de quartiers, les centres de loisirs, les pharmacies besançonnaises, le camping de Chalezeule, l'Office de tourisme de Besançon, dans l'Espace Santé du village d'animations du Festival Grandes Heures Nature qui se déroulera du 13 au 16 juin 2019 à Micropolis, mais également dans les clubs sportifs de pleine nature et dans les manifestations sportives organisées par la Direction des Sports.

En parallèle, différentes opérations organisées par la Direction des Espaces Verts auront lieu : sensibilisation des enfants accueillis dans le cadre de la Petite Ecole, implantation de panneaux spécifiques en forêt de Chailluz ou encore distribution de crochets à tiques dans les structures éducatives de la Ville.

Cette campagne d'information et de prévention sur les piqûres de tiques débute le 12 avril 2019 et est coordonnée par la Direction Hygiène Santé – Service de la Prévention et de la Promotion de la Santé.

Contacts :

Cyril DEVESA, adjoint au Maire délégué à la santé, à l'hygiène et à la prévention sanitaire
03 81 41 57 41 – 06 20 56 36 23 / cyril.devesa@besancon.fr



LES TIQUES

Les tiques sont des parasites qui se trouvent partout et se nourrissent du sang d'animaux ou d'êtres humains. Elles sont des vecteurs de nombreuses pathologies humaines et animales, c'est pourquoi la Ville, dans le cadre de ses missions d'informations et de prévention en santé publique, communique sur le sujet.

Cette campagne de prévention des piqûres de tiques a pour objectif d'inciter la population à adopter les bons réflexes : précautions à prendre pour éviter le risque de piqûre de tique, comment repérer une tique sur son corps et comment l'extraire...

Pour éviter la piqûre de tique, chacun est invité à suivre les conseils de « Billy ze tique » !

Des affiches, des panneaux et des dépliants explicatifs vous invitent à prendre quelques précautions lors de vos sorties au grand air. Cette année ces supports seront utilisés lors de manifestations labellisées Grandes Heures nature.

Différentes opérations de sensibilisation auront lieu en direction des enfants accueillis dans les structures éducatives de la Ville.

Les tiques sont des parasites (acariens) qui se trouvent partout. Elles se nourrissent du sang d'animaux ou d'êtres humains. Elles vivent dans les milieux humides tels que les forêts, les talus, les prairies, les herbes hautes, les pelouses, les gazons des piscines, les jardins, les arbustes, les haies, les parcs (espaces verts) et les aires de jeux et ce, du fait des migrations aviaires comme des échanges entre zones urbanisées et milieux sauvages. Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. Des rats des villes aux grands cervidés des bois, tout animal sauvage est un potentiel réservoir. On peut craindre aussi les tiques fixées sur les animaux domestiques.

Les tiques sont les vecteurs de nombreuses pathologies humaines et animales mais toutes les tiques ne sont pas porteuses de maladies. Si la tique est porteuse d'agents infectieux elle peut les transmettre à l'homme. Le risque de transmission augmente avec la durée d'attachement à la peau, aussi mieux vaut la retirer au plus vite. En cas d'inflammation cutanée dans les jours suivant l'extraction (plaque rouge qui s'éclaircit au centre à distinguer de la rougeur immédiate au moment de la piqûre) ou en cas de tout problème de santé, consulter un médecin s'impose.



SE PROTÉGER

Il n'y a pas de protection absolue contre les maladies que les tiques transmettent, mais de simples précautions permettent de réduire le risque de piqûre. Ainsi la vigilance s'impose pour les professionnels travaillant dans la nature, pour les sportifs, les promeneurs etc... Le port de vêtements couvrants et de couleur claire est recommandé pour mieux repérer les tiques. En restant sur les chemins, le randonneur pourra peut-être éviter les tiques, mais dans chaque espace vert de nos villes et de nos campagnes le danger ne peut être écarté. L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) recommande de privilégier les produits répulsifs disposant d'une autorisation de mise sur le marché AMM, qui conjuguent protection efficace et absence d'effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement.

La prévention des piqûres de tiques est le moyen essentiel pour se prémunir du risque infectieux.



LES PRINCIPALES SOURCES DE SURVEILLANCE

Deux sources d'informations existent en France :

- Le Centre National de Référence de la borréliose de Lyme CNR,
- Le Réseau Sentinelles (Inserm-InVS).

Les réseaux de surveillance reposent la plupart du temps sur des médecins volontaires ou « médecins sentinelles».

La surveillance des maladies transmises par les tiques en Franche-Comté

Du fait de sa richesse en massifs forestiers, la Franche-Comté apparaît comme une région fortement exposée aux zoonoses dont les maladies transmises par les tiques. En 2010 un réseau de surveillance a été constitué par la Cellule Régionale d'Epidémiologie en Région (CIRE) de Bourgogne Franche-Comté à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Franche-Comté. Son objectif était d'estimer l'incidence de maladies transmises (dont la borréliose de Lyme) par les tiques en Franche-Comté et, si possible, de déterminer les zones géographiques les plus à risque. L'étude s'est déroulée du 1er avril 2010 au 31 mars 2012. Ce réseau de surveillance était constitué par près de 300 médecins volontaires de Franche-Comté.

Le rapport est disponible sur <http://invs.santepubliquefrance.fr/Publicationset-outils/Rapports-et-syntheses/Maladies-infectieuses/2014/Surveillance-des-maladiestransmises-par-les-tiques-Reseau-Franche-Comte-2010-2012>

Le Plan National 2016 de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

Les autorités sanitaires ont présenté un plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques pour lutter contre la borréliose de Lyme. Ce plan vise à développer les connaissances sur les maladies transmissibles par les tiques afin d'améliorer les mesures de lutte et de prise en charge des patients, mais également à mettre en œuvre des mesures immédiates et concrètes en matière de prévention, de diagnostic et de soins. Il regroupe 15 mesures, notamment le développement de nouveaux tests de diagnostic, une meilleure formation des médecins ou encore une information du public sur les dangers liés aux tiques.



Il s'articule autour de cinq axes :

- 1) Améliorer la surveillance vectorielle et les mesures de lutte contre les tiques dans une démarche One Health – Une seule santé.
- 2) Renforcer la surveillance et la prévention des maladies transmissibles par les tiques
- 3) Améliorer et uniformiser la prise en charge des malades
- 4) Améliorer les tests diagnostiques disponibles
- 5) Mobiliser la recherche sur les maladies transmissibles par les tiques



Les actions conduites par la Ville de Besançon s'inscrivent dans ce cadre.



LE SIGNALEMENT D'UNE PIQURE DE TIQUE : UN ACTE CITOYEN

Le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont développé l'application pour smartphone « signalement-tique » qui a vocation à délivrer des conseils de prévention sur les piqûres de tiques et permet à chacun de signaler depuis son portable, une piqûre de tique et recevoir des conseils en cas de piqûre. A ce jour, au niveau national, plus de 35000 chargements ont été enregistrés et 5 000 piqûres signalées. Y participer contribue à l'amélioration des connaissances sur ce sujet important de santé publique. Application à télécharger et renseigner <https://www.citique.fr/signalement-tique>

Pour en savoir plus :

- Une application smartphone pour prévenir la maladie de Lyme et les autres maladies transmissibles par les tiques : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) - <https://www.anses.fr/fr/content/tiques-et-maladie-de-lyme> Tiques et maladie de Lyme,
- www.inra.fr/.../Maladie-de-Lyme-et-infections-a-tiques (Inra) application Lyme
- CiTIQUE : un projet de science participative où les citoyens peuvent aider la recherche sur les tiques et les maladies qu'elles transmettent Institut national de la recherche agronomique (Inra)
- Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques Ministère chargé de la santé
- <http://solidarites-sante.gouv.fr/.../maladies-infectieuses/maladie-de-lyme> dossier Maladie de Lyme - Ministère chargé de la santé
- <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/maladie-ou-borreliose-de-lyme> ARS Bourgogne Franche-Comté
- www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Borreliose-de-Lyme-33-200... Santé publique France : dossiers maladies transmises par les tiques et Borréliose de Lyme

LE PROJET BISONTIN

Le projet bisontin a été initié en 2016 pour prendre en compte cette priorité de santé de l'Est de la France suite à une rencontre avec les représentants de l'association Lym'Pact de Franche-Comté (Prévention Action Contre les Tiques).

Cette association organise régulièrement des opérations d'information et de prévention pour sensibiliser les pouvoirs publics, le grand public et le corps médical. La Ville de Besançon apporte son soutien à l'association Lym'Pact.



LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2019

Cette campagne d'information et de prévention sur les piqûres de tiques est coordonnée par la Direction Hygiène Santé – Service de la Prévention et de la Promotion de la Santé avec le concours de la Direction des Espaces Verts, la Direction des Sports, la Direction de l'Éducation de la Ville de Besançon, la Direction de la Voirie et les Directions de la Communication de la Ville de Besançon et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB).

Adoptez les bons réflexes

- Précautions à prendre pour éviter le risque de piqûre de tique,
- Comment repérer une tique sur son corps,
- Comment extraire les tiques en cas de piqûres,
- Si vous avez été piqué, quelle surveillance et quelles dispositions faut-il prendre ?

À retenir !

Au retour d'une activité de plein-air :

Inspectez minutieusement tout votre corps (le pli des genoux, les parties génitales, les replis sous la poitrine, la pliure des coudes, les épaules, les aisselles, le cou, la nuque, les oreilles et le cuir chevelu). Renouvelez cette inspection dans les 48 h.

Enlevez la tique le plus tôt possible avec un crochet à tique. Plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de germes augmente.

Désinfectez la zone de piqûre après avoir extrait la tique et lavez-vous les mains.

Vérifiez que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

preventiointique.besancon.fr

Ville de Besançon
Direction Hygiène Santé
15 rue Mégevand
25000 Besançon
Tél. 03 81 87 80 90
hygiene-sante@besancon.fr



Besançon, ville verte, ville Santé OMS

Atouts santé au bénéfice de tous, les nombreux espaces verts (forêts, parcs, jardins) qui entourent Besançon favorisent les activités « nature ».

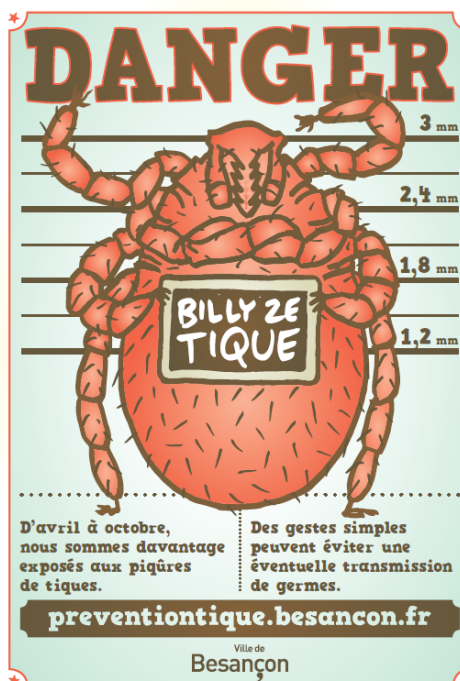
Dans les bois et les broussailles vivent des hôtes invisibles, les tiques qui peuvent transmettre des maladies (notamment la borréliose de Lyme) mais des gestes simples permettent de s'en prémunir.

Dans ce but des affiches sont placées en forêts, des dépliants sont diffusés aux clubs sportifs, associations et maisons de quartier et des pinces à tiques sont distribuées aux structures éducatives.

Très attachée à la santé et à la prévention, la Ville de Besançon, ville verte et ville Santé OMS s'engage pour informer et sensibiliser les Bisontines et les Bisontins.

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon
Cyril Devesa
Adjoint à la santé, l'hygiène,
la prévention sanitaire

Direction Communication, Ville de Besançon – Imprimerie municipale – Mai 2018





Les actions proposées dans le cadre de la campagne :

- Vendredi 12 avril 2019 à 11 h - Lancement de la campagne d'information et de prévention sur les tiques 2018 - Point de vue du Fort de Chaudanne – Chemin du Fort de Chaudanne à Besançon.

La direction hygiène santé rappellera les consignes à respecter pour éviter les piqûres de tiques et remettra le dépliant « Billy ze tique » et des crochets à tiques aux promeneurs.

- Actions de sensibilisation dans le cadre de Grandes Heures nature (GHN) :

Cette année un espace dédié à l'information sur la prévention des piqûres de tiques sera animé par la direction hygiène santé lors du 1^{er} Festival Grandes Heures Nature qui aura lieu à Micropolis de Besançon du 13 au 16 juin 2019. Dépliants et crochets à tiques seront remis aux participants.

- Sensibilisation des enfants dans les structures éducatives de la ville :

La trousse de 1^{er} secours fournie par la Direction Hygiène Santé (DHS) aux écoles maternelles et primaires sera complétée par des crochets à tiques, des dépliants et des affiches.

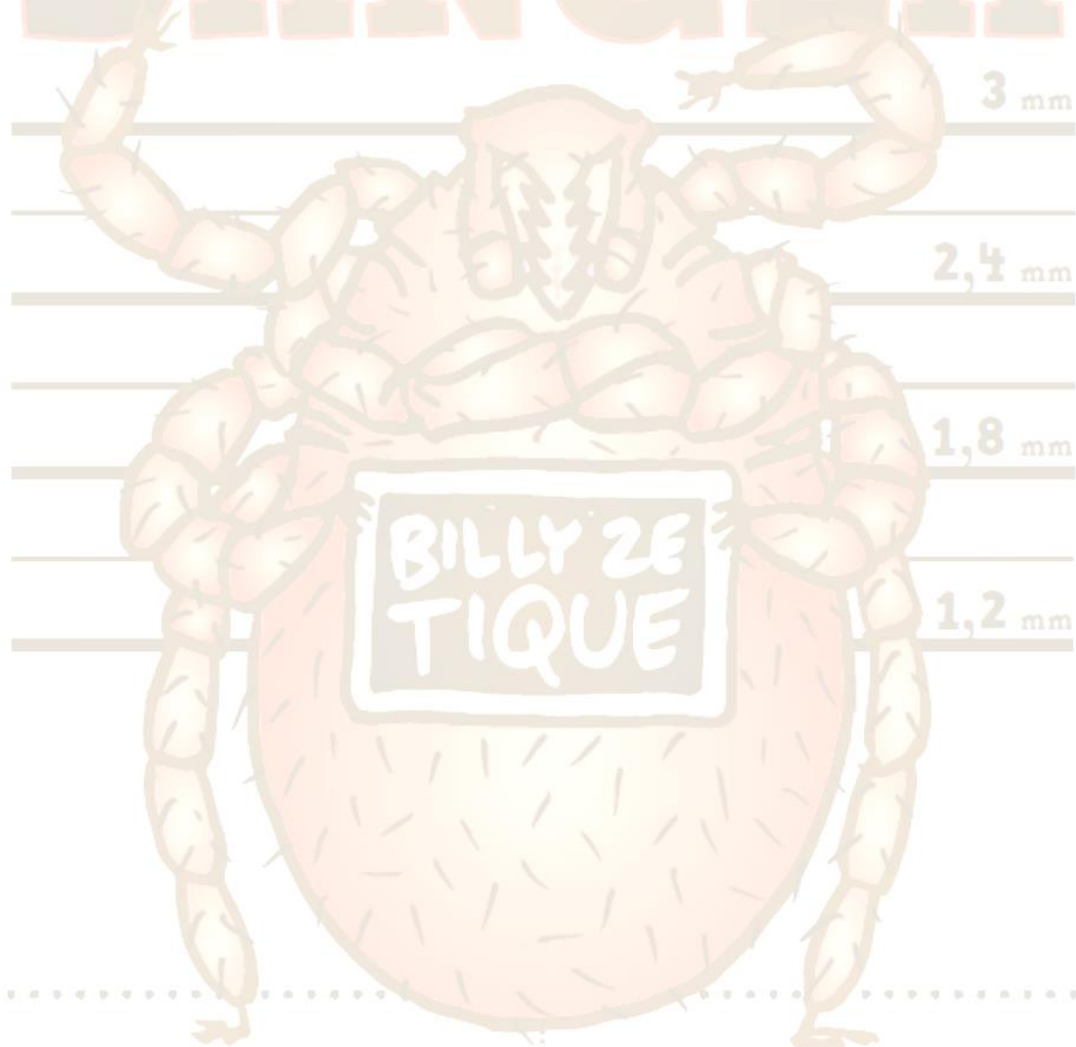
A la Petite Ecole dans la forêt : intervention des animateurs et affiches posées dans les locaux, dépliant distribué aux enseignants des classes qui fréquentent le lieu. La trousse de 1^{er} secours fournie par la DHS aux enseignants des écoles primaires bisontines sera complétée par des crochets à tiques et un dépliant (environ 3 000 élèves des écoles bisontines y sont accueillis chaque année).

- Sensibilisation des membres des associations sport nature : information et diffusion du dépliant et des affiches « Billy ze tique » dans les structures sportives.

- Implantation de panneaux spécifiques dans la Forêt de Chailluz :

Sur les lieux de grand passage du public (hameau des « Grandes baraques », hameau des « Petites Baraques », hameau du « Cul des Prés », enclos animalier, Petite Ecole dans la forêt).

DANGER



D'avril à octobre, nous sommes davantage exposés aux piqûres de tiques.

Des gestes simples peuvent éviter une éventuelle transmission de germes.

preventiontique.besancon.fr

Ville de
Besançon

Illustration : M. B. / Besançon - Photographie : M. B. / Besançon